

Image not found or type unknown



Signification acte huissier

Par **Guez Denis**, le 11/04/2017 à 13:41

Bonjour,

J'ai été condamné à 6 mois ferme (j'étais absent au procès) pour 'escroquerie' selon la justice.

J'ai reçu la signification d'acte huissier du jugement par lettre simple dans ma boîte aux lettres. Je n'ai rien signé comme quoi j'avais reçu cette lettre. Or le tribunal dit que j'ai signé.

J'ai rv avec le JAP dans 2 semaines.

Y a-t-il nullité ?

Merci.